

INTRODUCTION

Histoire vécue par la famille de Marcol qui, entre la fin du XVII^e siècle et la Révolution, s'est hissée à Nancy au sommet de la robe, ce livre est aussi un « récit de vie », c'est-à-dire une reconstruction subjective de cette histoire¹ par trois membres de cette famille : Pascal l'ancêtre, prévôt, François-Pascal, son fils, conseiller à la Cour souveraine de Lorraine et Barrois et Pascal-Joseph de Marcol, son petit-fils, procureur général de cette même Cour qui, entre 1672 et 1786, ont rédigé tour à tour leur *Journal*.

Trois *Journaliers*, comme les a dénommés leur éditeur Antoine de Mahuet, bien connus des historiens lorrains ; ces derniers, en raison de la destruction de nombreux documents lors de la seconde occupation française (1672-1698), y ont largement puisé en quête d'informations sur le passé lorrain et nancéien². Pourtant, m'y étant moi-même référée il y a une quinzaine d'années, lors de l'édition du *Mémoire* de l'intendant Desmarest de Vaubourg, dont Pascal Marcol était alors le subdélégué, je les ai relus récemment à la lumière de travaux récents s'appuyant sur les écrits du for privé³. Depuis l'aube des années 1980 et surtout 2000, en effet, ces derniers suscitent un nouvel engouement ; engouement chez les

1. Voir les définitions dans D. BERTAUX, *Le Récit de vie*, Paris, A. Colin, 4^e édition, 2016, p. 11, 12 et 39.

2. Ainsi H. LEPAGE, dans *Les Archives de Nancy*, t. 2, a reproduit, en plusieurs endroits, divers passages extraits du *Journal* de Pascal Marcol : telles p. 22-24, la crise de 1693-1694 ou p. 298-305, l'entrée officielle de leurs altesses à Nancy le 10 novembre 1698 relatées par Pascal dans son *Journalier* p. 361-366 et p. 371-378.

3. Terme créé par M. FOISIL, « L'écriture du for privé » dans Ph. ARIÈS, G. DUBY (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. 3, Paris, 1986, p. 331-369. Ces écrits regroupent aussi bien les livres de famille, de raison, les journaux que les autobiographies ou mémoires... qui ont tous en commun leur vocation domestique et privée.

historiens mais que partagent aussi, en France et en Europe, les sociologues et les anthropologues¹, tous sensibles sans doute à l'air du temps.

Depuis la fin du XX^e siècle, n'existe-t-il pas dans cette société qui magnifie l'individu, qui, *via* les médias, valorise à l'excès le témoignage, un regain d'intérêt pour les « récits de vie », pour l'autobiographie², genre aujourd'hui à succès ? Lire des récits de vie mais aussi en écrire, car l'écriture de soi, pratique certes ancienne, est aujourd'hui tellement banalisée que les historiens, à leur tour, aiment comme leurs contemporains se raconter tels, pour n'en citer que quelques-uns, Philippe Ariès, Pierre Nora, Pierre Goubert ou Jacques Le Goff, initiateurs en la matière³.

Producteurs d'ego-documents⁴, les historiens de métier en font aussi dorénavant une source de premier choix. Véritable tournant puisque, longtemps considérés comme des sources mineures, ces écrits personnels n'étaient aux yeux des universitaires que vieux papiers poussiéreux dénués d'intérêt. Donc un retour en grâce lié au développement de l'histoire de la vie privée, à l'émergence de l'histoire de la famille et à l'essor de la micro-storia⁵. Dès la fin des années soixante-dix, cette histoire de la vie privée, plus attentive à l'intime, à l'ordinaire de la vie, donne aux écrits du for privé une place privilégiée, notamment l'un de ses thèmes centraux, l'histoire de la famille⁶, qui mobilise journaux intimes, correspondances ou livres de familles, tout ce qui permet d'aller « au plus près du secret

1. Tels, par exemple, D. FABRE (dir.), *Écritures ordinaires*, Paris, P.O.L, 1993 ou D. BERTAUX..., *op. cit.*

2. Le terme ici désigne tout écrit où l'auteur rend compte de sa propre vie, donc dans un sens beaucoup moins restrictif que la définition donnée initialement par Ph. Lejeune, spécialiste français en la matière, dans Ph. LEJEUNE, *L'Autobiographie en France*, Paris, A. Colin 1971, p. 14.

3. Voir *Un historien du dimanche* de Ph. ARIÈS, Paris, Seuil, 1980 ; *Essais d'ego-histoire* réunis par P. NORA, Paris, Gallimard, 1987 ; *Un parcours d'historien : souvenirs 1915-1995* de P. GOUBERT, Paris, Fayard, 1996 ; *Une vie pour l'histoire* de J. LE GOFF, Paris-Montpellier, La Découverte, 1996.

4. Autre terme pour désigner les écrits du for privé créé par l'historien néerlandais Jacob Presser au début années 1950 pour désigner tous les écrits qui témoignent d'une existence.

5. Pour des développements historiographiques plus nourris, se reporter à la bibliographie publiée en fin de volume et plus particulièrement aux travaux de J.-P. BARDET, E. ARNOUL, F.-J. RUGGIU, à ceux de M. CASSAN et de S. MOUYSSSET, sans oublier Ch. KLAPISCH-ZUBER et J. TRICARD, les historiens italiens ayant été pionniers en la matière.

6. Voir sous la direction d'A. BURGUIÈRE et alii, *Histoire de la famille*, Paris, A. Colin, et sous la direction de Ph. ARIÈS et G. DUBY, *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil, tous deux publiés en 1986.

des cœurs »¹. Quant à la micro-storia, nouveau courant historiographique venu d'Italie, elle fait la part belle aux individus, s'employant à restituer leur « vécu » à partir des traces et des discours qu'ils ont laissés. Au total, une autre histoire sociale qui, dès l'aube des années 1980, s'est traduite par une valorisation accrue des sources autobiographiques².

Toutefois, si les témoignages abondent au XX^e siècle, ils sont beaucoup plus rares à l'époque moderne et la Lorraine, au XVIII^e, souffre, en la matière, d'une pénurie de sources et apparaît comme la France de l'Est et du Nord très désavantagée par rapport au Midi³. Ainsi, pour la région, du XIV^e au XIX^e siècle, 235 écrits du for privé ont été recensés en 2008-2010 dans les fonds d'archives et de bibliothèques, mais pour l'essentiel, ils datent du XIX^e (78 % des cas). Parent pauvre, le XVIII^e siècle ne compte qu'une vingtaine d'écrits (10 % des cas), dont la plupart d'ailleurs sont des journaux de campagne ou de voyage⁴. D'où le recours ici à un texte de seconde main imprimé et édité en 1909 par le comte Antoine de Mahuet (1866-1958) ; texte multigénérationnel qui court de 1672 à 1786 sur trois générations, le fils François-Pascal et le petit-fils Pascal-Joseph poursuivant

1. Selon l'expression de J.-P. BARDET, F.-J. RUGGIU, *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, PUPS, 2005.

2. Tels, pour se limiter à quelques exemples et au XVIII^e siècle, le *Journal de ma vie de Jacques-Louis Ménétra*, présenté par Daniel Roche en 1982, les *Mémoires de Valentin Jamerey-Duval* éditées par Jean-Marie Goulemot en 1981 ou celles de *Louis Simon, étaminier* publiées par Anne Fillon en 1984.

3. D'après N. LEMAÎTRE, « Les livres de raison en France (fin XIII^e-XIX^e siècles) », *Testo e Senso*, 2006/7, p. 5, www.testoesenso.it. Dans le Midi, pays de droit écrit, le livre de raison sert de preuve en justice. Dans ce même article, p. 16, l'auteur, par dépôt, a répertorié le nombre de livres de raison figurant dans le *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques*, aucun ne figure, entre la fin XIII^e et le XIX^e siècle, dans celui de Nancy.

4. Statistiques obtenues grâce au travail de repérage des textes des écrits du for privé dans les fonds d'archives et de bibliothèques, effectué depuis 2003 par un groupe d'historiens, d'archivistes et de bibliothécaires au sein du GDR 2649 dirigé par J.-P. Bardet et F.-J. Ruggiu. Voir leur site en ligne www.ecritsduforprive.fr et pour un premier bilan, E. ARNOUL, R. RENARD-FOULTIER, F. -J. RUGGIU, « Les écrits du for privé en France de la fin du Moyen Âge à 1914 : bilan d'une enquête scientifique en cours. Résultats de 2008-2010 » dans F. HENRYOT (éd.), *L'Historien face au manuscrit. Du parchemin à la bibliothèque numérique*, Bruxelles, Presses universitaires de Louvain, 2012, p. 171-172. Cinq fonds d'archives ont été couverts par l'équipe de l'Université de Nancy 2 : en Lorraine (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges) et en Alsace (Bas-Rhin).

la rédaction initiée par l'ancêtre Pascal Marcol¹. Certes, Mahuet, nostalgique des sociétés anciennes en train de se désagréger, dans le sillage de Le Play, vise à exalter les temps passés en révélant au lecteur « quelques détails curieux sur la simplicité de vie et les sentiments élevés d'une famille qui a joué un certain rôle à Nancy »². Pourtant, à la différence de ces érudits provinciaux qui, dans les années 1870-1914, avaient souvent fait des publications tronquées ou remaniées – ce qui en faisait des éditions très critiquables et critiquées³ –, Mahuet, l'éditeur des textes, dit avoir fait « une publication *in extenso* ». Ce qui, à défaut des manuscrits originaux, donne toute sa valeur à cette publication, sauvant ces textes d'un oubli certain. Donc, comme le conseillait Nicole Lemaître, cette source, si imparfaite soit-elle, à défaut d'autre chose, n'est pas à négliger⁴. Toutefois, l'éditeur des *Journaliers*, en introduction, tout en soulignant le « réel intérêt généalogique » des documents, constate néanmoins leur relative pauvreté, « les auteurs se contentant [...] de relater quelques faits dont ils avaient été les témoins »⁵.

Les textes sont, en effet, fort allusifs et doivent être confortés par d'autres dépouillements et, nécessaire contextualisation, être replacés dans la masse des documents de toutes natures produits par les scribeurs : prioritairement les archives notariales, matériau protéiforme qui permet, entre autres, d'appréhender le cadre de vie, les transactions diverses, les niveaux de fortune, les stratégies d'alliance, les réseaux relationnels, les attitudes culturelles..., toute la saveur du quotidien et de l'intime, mais aussi les archives judiciaires qui mettent en lumière les conflits sous-jacents au sein de la parenté que laissent volontiers dans l'ombre les livres de famille. Autant de sources qui, croisées avec les écrits du for privé, les complètent,

1. *Journaliers de la famille de Marcol (1672-1786)* édités par A. de MAHUET dans *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*, t. LIX, 1909, p. 341-426. En ligne sur le site gallica.bnf.fr

2. Introduction des *Journaliers*, p. 342.

3. Une première mise en valeur et édition des livres de raison avait eu lieu entre 1880 et 1914, sous l'impulsion du CTHS relayé en province par de nombreuses sociétés savantes. Mais elle était souvent le fait d'érudits locaux en quête d'un ordre traditionnel dont ils avaient la nostalgie. Aussi, lors du colloque de Limoges (17-18 novembre 2005) ont été revisitées les modalités d'édition des écrits du for privé depuis le XIX^e siècle. Voir M. CASSAN, J.-P. BARDET, F.-J. RUGGIU (éd.), *Les Écrits du for privé. Objets matériels, objets édités*, Limoges, 2007.

4. Si N. LEMAÎTRE, art cit., *Testo e Senso*, 2006/7, p. 15, recommande l'usage des originaux, en leur absence, elle reconnaît que « les éditions partielles, anciennes ne sont pas pour autant à jeter aveuglément au panier ».

5. Introduction des *Journaliers*, p. 342.

les éclairent et insèrent ces destins individuels dans un monde élargi. Des variations d'échelles d'observation chères à Jacques Revel¹.

Au total, trois parcours de vie, un cheminement familial et professionnel sur trois générations qui implique une reconstitution biographique, une étude des pratiques, des conduites, des croyances mais aussi une analyse des réseaux interpersonnels et des configurations relationnelles. Monographie, certes, mais qui devrait, comme le souhaitait Michel Figeac², apporter sa contribution à la connaissance de la noblesse tant celle-ci est diverse par son ancienneté, ses origines géographiques, sa fortune et gageons que comme les parlementaires dauphinois, les magistrats du Parlement de Paris et de Douai, ou leurs collègues bisontins du Parlement de Franche-Comté³, ces magistrats nancéiens aient aussi, derrière des traits communs, leur spécificité, leur identité.

1. J. REVEL (dir.), *Jeux d'échelle. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard, Le Seuil, 1996.

2. M. FIGEAC, *L'Automne des gentilshommes. Noblesse d'Aquitaine, noblesse française au siècle des Lumières*, Paris, Champion, 2002, p. 95. Dans *Le Monde* du 12 janvier 2019, le sociologue Stéphane Beaud écrivait : « Les monographies mettent au jour des processus sociaux qui sont généralisables [...] L'enquête intensive sur une étude de cas permet d'approfondir la compréhension du social. »

3. Se reporter à la bibliographie dans laquelle figurent, pour le XVIII^e siècle, les études de Cl. COULOMB, (Grenoble), F. BLUCHE, (Paris), S. BOCQUILLON (Douai), M. GRESSET (Besançon).